



## PROGRAMME DE LA FORMATION

360° invite les artistes à penser l'imbrication entre le contenu de la création et sa mise en œuvre. Il propose d'appréhender la pluralité du métier d'artiste dans sa dimension humaine, sociale, professionnelle et économique.

Entre analyse, introspection et projections, elle permet de penser ou repenser son modèle de travail et de prendre du recul sur sa pratique en abordant un ensemble d'éléments constitutifs de son équilibre : la création, la diffusion, la gestion et l'organisation.

À travers un ensemble de questions et sans réponse toute faite, nous voulons permettre de trouver, construire ou consolider sa propre voie.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les fils conducteurs de son parcours d'expériences
- Affirmer son identité artistique et professionnelle : définir ce qui caractérise sa démarche et sa posture
- Projeter un modèle de production et de diffusion à même de générer un revenu à la hauteur de ses besoins
- Poser des pistes de déploiement de son travail
- Savoir produire des éléments de communication cohérents

# MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, co-développement, autobiographie raisonnée (entretiens semi directifs, travail personnel d'écriture et lecture au groupe).

Pédagogie active : chaque participant apporte des éléments de projets sur lesquels il sera proposé de travailler collectivement. Un cahier d'accompagnement permet de travailler pendant et entre les ateliers.

## MODULE 1 - ACTIVITÉS

- Présentation d'exemples d'activités artistiques
- Qualification de ses activités et analyse de son identité artistique
- Quantification (temporelle et financière) de ses activités
- Évaluation de ses besoins en revenu et esquisse d'un budget prévisionnel

#### MODULE 2 - PARCOURS

- Analyse de son parcours par l'autobiographie raisonnée
- Mise en cohérence de ses expériences
- Préparation à la communication sur sa démarche (écrite et orale)

## MODULE 3 - PROJECTIONS

- Présentation de portfolios, textes démarches, CV et appels à projet
- Rédaction d'un texte (démarche, projet, appel à projet) en fonction des besoins en communication
- Elaboration d'un modèle professionnel
- Projections dans le temps

# L'ÉQUIPE

<u>Emilie Kermanac'h</u> accompagne les artistes et toutes formes d'entrepreneuriat culturel au sein de la coopérative Chrysalide depuis 2009. Elle s'intéresse aux questions d'émancipation sociale et aux nouvelles formes de travail collectives et individuelles.

Thomas Tudoux est artiste plasticien, enseignant et accompagnateur. Dans ses recherches comme dans ses interventions, il explore notre rapport au temps, au travail et à la pause.



#### **EVALUATION:**

- Évaluation des stagiaires : auto-évaluation à l'entrée et à l'issue de la formation.
- Évaluation de la formation évaluation à chaud à l'issue de chaque module.

#### PUBLIC:

Artiste impliqué dans un projet individuel ou collectif de création dans le champ des arts plastiques, visuels et graphiques, sans critère de sélection esthétique, et désireux euses de questionner son parcours, sa pratique, son démarrage d'activité, une reconversion professionnelle, etc.

PRÉREQUIS : aucun

## **DURÉE & ORGANISATION:**

- 6 jours en discontinu : 3 modules de 2 jours (soit 42h)
- En présentiel

Formation éligible aux prises en charge OPCO, France Travail. Soyez vigilent aux délais de demande de prise en charge.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Emilie Kermanac'h 06 84 46 22 63 maturateur@cae29.coop maturateur.fr

A réception du dossier de candidature complété, un entretien sera proposé pour valider l'entrée en formation.

----

Pour les personnes en situation de handicap : n'hésitez pas à nous faire part de votre situation. Nous analyserons toute demande afin de déterminer les adaptations nécessaires et possibles.

SCOP CHRYSALIDE 1 Alez ar waremm 2,9000 QUIMPER 02.98 66 09.99 - contact@cae2.9.coop - www.cae2.9.coop

Siret : 44390356200066 - APE : 7830Z Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53290812329 auprès du Préfet de la Région Bretagne. (Ce n° ne vaut pas agrément de l'Etat)

Ne pas jeter sur la voie publique



